

longtemps déjà et qu'ils ont sans doute examinés, plus la proportion supplémentaire de 36 postes spéciaux pour permettre les dépenses d'août, de septembre et d'octobre. Le total de la présente loi des subsides n° 4 est de \$1,045,379,927.94. Cette mesure une fois adoptée, nous aurons approuvé \$2,318,248,095.04 sur les \$3,861,691,578 devant être approuvés pour l'année financière complète.

En examinant la loi qui vient de leur être présentée, les sénateurs constateront qu'elle porte sur le quart de tous les crédits des prévisions de dépenses, ce quart se montant à \$922,235,223.75.

Dans l'annexe A de la loi, il est prévu un tiers supplémentaire de six crédits totalisant \$271,666.67; dans l'annexe B, un sixième supplémentaire de 16 crédits totalisant \$4,271,818.84 et dans l'annexe C, un douzième de 8 crédits totalisant \$3,591,936.92.

Sur les crédits supplémentaires de 1961-1962, totalisant \$152,445,683, nous ne demandons que les sept douzièmes, totalisant \$88,926,648.41. En plus de ces sept douzièmes des crédits supplémentaires, un tiers des crédits n°s 516 et 527 est demandé actuellement, pour couvrir les versements saisonniers devant être effectués et qui représentent au total \$1,181,383.34. On le retrouve dans l'annexe D du bill.

On a besoin d'un quart supplémentaire des crédits 514 à 590, à l'annexe E du bill. Cette somme s'élève à \$12,515,000.

D'autres crédits supplémentaires de \$20,305,000, ont été déposés il y a quelque temps, mais seulement une partie de ces crédits est nécessaire pour l'instant.

Le bill expose que sept douzièmes de tous ces crédits dans les nouveaux crédits supplémentaires sont requis, soit un total de \$11,844,583.34. En outre, le tiers des crédits 605 et 606, soit \$541,666.67, est requis, comme l'expose l'annexe F du bill.

Tous les articles que j'ai mentionnés sont inscrits dans la présente loi des subsides n° 4, et représentent une somme globale de \$1,045,379,927.94.

Honorables sénateurs, j'ai exposé aussi brièvement que je l'ai pu la substance du bill dont nous sommes saisis. J'aimerais ajouter que le présent bill n'approuve la totalité d'aucun crédit. On remarquera que le bill est libellé selon la formule demandée par le Sénat il y a quelques années et que les chiffres et les renseignements que j'ai donnés sont entièrement exposés dans l'article 2, pages 1 et 2 du bill.

Comme il ne s'agit que d'un bill de subsides provisoires et qu'il n'adopte aucun crédit au complet, les honorables sénateurs pourront toujours, lorsque les crédits définitifs ou d'autres crédits provisoires seront présentés au

Sénat, discuter de n'importe quel crédit. Autant que je puisse voir, je puis assurer aux honorables sénateurs que je ne m'opposerai aucunement à la discussion la plus complète possible de ces crédits.

Je ne sais pas s'il y a lieu d'en dire davantage pour le moment. Il y a plusieurs crédits importants dans les crédits supplémentaires, notamment 50 millions de dollars pour les chemins de fer, \$12,500,000 pour la Société centrale d'hypothèques et de logement, 10 millions pour les navires et \$31,250,000 pour les pensions, ainsi que 20 millions pour la formation professionnelle. Voilà les sommes importantes.

**L'honorable M. Fournier:** Honorables sénateurs, puis-je demander à l'honorable leader (l'honorable M. Aseltine) de nous faire grâce d'autres explications.

**L'honorable M. Aseltine:** Honorables sénateurs, j'ai fini mes explications pour le moment. Si l'on me pose des questions j'y répondrai de mon mieux.

**L'honorable W. Ross Macdonald:** Honorables sénateurs, ce bill figure dans la forme habituelle. Comme les crédits principaux et la principale loi des subsides n'ont pas été adoptés, il faut adopter des crédits provisoires afin que le gouvernement ait suffisamment d'argent pour diriger les affaires du pays pendant l'ajournement du Parlement.

J'aimerais poser une question, fondée sur un rapport que j'ai reçu et voulant qu'en levant la séance ce soir le Sénat reste ajourné jusqu'au 7 septembre. Je ne sais si c'est exact ou non.

**L'honorable M. Brunt:** Jusqu'au 14 septembre.

**L'honorable M. Fournier:** Honorables sénateurs, j'étais dans la tribune de la Chambre des communes lorsque le premier ministre a proposé l'ajournement de l'autre Chambre jusqu'au 7 septembre.

**L'honorable M. Macdonald (Brantford):** Quant à moi, peu m'importe que ce soit le 7 ou le 14 septembre; mais je note que ce bill vise des crédits pour trois mois.

Les honorables sénateurs se souviendront que pendant la première partie de juin nous avons adopté un bill de crédits provisoires pour deux mois, ce qui tient compte des besoins du gouvernement jusqu'à la fin de juillet. On nous demande maintenant de voter des crédits pour trois mois. Je ne vois pas que ce soit nécessaire puisque nous devons revenir le 7 septembre. Il me semble que des crédits pour deux mois suffiraient. Peut-être que le leader du gouvernement (l'honorable M. Aseltine) nous dira pourquoi on nous demande de voter des crédits de trois mois.